



mairie saint marcel paulel <urbanisme31590@gmail.com>

enquete publique Saint-Marcel-Paulel

1 message

Anne Sophie et Bernard MOREL <morel.bomisso@orange.fr>
À : urbanisme31590@gmail.com

6 mars 2020 à 22:12

Bonjour.

Les valeurs de ruralité, de bien-vivre ensemble, les besoins économiques et sociaux du village sont à prendre en compte.

Implication des habitants et communication

Les affiches jaunes placardées au quatre coins de la commune et l'invitation à rencontrer un commissaire enquêteur peuvent paraître inviter à la discussion.

Le peu de réponses semble montrer au contraire que ce mode de communication ne correspond pas aux attentes des habitants de Saint-Marcel-Paulel.

Ce projet donne l'impression d'être **mené de manière très autoritaire** - impression d'autoritarisme renforcée par l'annonce d'un vote rapide à la veille d'élections municipales qui vont amener des changements.

L'absence de communication adéquate vers les habitants du village n'a **pas permis à chacun de s'approprier le dossier et se forger une idée.**

C'est pourtant un sujet qui concerne **tous les habitants de Saint-Marcel.**

Des explications auraient été préférées: courrier électronique et réunions publiques sont des outils adaptés à notre commune et auraient permis d'avancer vers un PLU co-construit avec/par les habitants de Saint-Marcel-Paulel.

Saint-Marcel-Paulel et sa ruralité

Le coeur d'un village est un organe vivant qui bat au rythme de ses habitants et se nourrit du bien-vivre-ensemble.

J'habite Saint-Marcel-Paulel et aime sa ruralité: le projet d'un lotissement (appelé "coeur de village" car proche de la mairie) m'inquiète.

Prendre en compte la croissance démographique et accueillir de nouveaux habitants est légitime et source d'enrichissements mutuels.

D'autres solutions que ce nouveau lotissement existent.

Le développement de la commune

Une zone dédiée permettra aux acteurs de développer des projets et de faire vivre économiquement Saint-Marcel-Paulel.

La construction d'un EHPAD pour personnes âgées est opportun et a été proposé.

D'autres projets pertinents existent dans l'esprit de nos concitoyens.

Le PLU doit intégrer ces besoins économiques et sociaux.

Avis formulés par les autorités extérieures

Le dossier comprend des avis formulés par des experts et interface publics.

Leur lecture **montre beaucoup de réserves et va dans le sens d'un besoin de consolidation / re-travail de ce PLU.**

Par exemples:

- le SCOT Nord Toulousain ("la suppression sans justification d'une zone d'activités au PLU interroge. Il conviendrait de recueillir l'avis de la C3G"),
- la DDT ("projet qui n'est pas en phase avec les tendance démographiques")
- le préfet de la Haute Garonne ("après consultation des services et analyse, l'ouverture de ces zones ne parit pas opportune").

En conclusion

Il serait opportun de **retravailler ce projet conséquent dans un climat de confiance et co-construction avec les habitants du village.**

Meilleures Salutations,
Bernard MOREL